

2018

Jan. | Fév.

Ville de Pont de Claix

SUR LE PONT

#57

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

ACTUALITÉS > LES IMPACTS DU PPRT SUR LES LOGEMENTS | LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES | L'AVENIR DES PAPETERIES ZOOM SUR > LES CLASSES TRANSPLANTÉES



DOSSIER

• BUDGET 2018 : GARANTIR LES SERVICES AUX HABITANTS



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Pont de Claix est une commune à taille humaine dynamique au sein d'une métropole attractive. Vous le savez, je porte avec l'équipe municipale l'ambition d'un développement harmonieux et durable.

Dans l'actualité municipale, la fin d'année 2017 aura été le mois du vote du budget. Un budget où la baisse de la dotation globale de fonctionnement se fait durement sentir mais qui reste un budget volontariste en faveur d'investissements utiles au développement et à l'avenir de notre commune. Ce budget actualise une réaffirmation des services publics municipaux.

Les projets pour 2018 avancent sans que les taux d'imposition communaux n'augmentent. L'équipe municipale et les services ont poursuivi leurs efforts afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement qui permettent de maintenir notre capacité d'autofinancement. Cet équilibre budgétaire est le fruit d'un important travail pour l'intérêt général et pour le développement de notre commune et le bien-être des Pontois.

Avant de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 17 janvier prochain, je vous adresse ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets.



Distribuée avec ce numéro, la plaquette de la saison culturelle, de février à juin 2018.

HOMMAGE À PIERRE MONERY

Au mois d'octobre dernier Pierre Monery nous quittait à l'âge de 70 ans. Ancien élu PS au Conseil municipal de Pont de Claix de 1989 à 1995, il était aussi un militant syndicaliste pour la CFDT, très engagé sur la plate-forme chimique. Il a travaillé sur le site de Pont de Claix pendant toute sa carrière, principalement aux laboratoires.

Le maire Christophe Ferrari et les élus du Conseil municipal saluent sa mémoire et s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Jean-Yves Glé a été nommé conseiller municipal lors de la séance du 30 novembre 2017. Il succède à Séverine Gaggio, démissionnaire, et fait partie du groupe *Pont de Claix le changement*, présidé par Martine Glé.

REPRISE DE LA SOCIÉTÉ ISOICHEM

La société Isochem a été reprise en décembre dernier par la start-up Extractive, spécialisée dans les solutions de traitement des déchets de demain. Le maire de Pont de Claix et les élus, qui ont soutenu les salariés depuis la cessation d'activité en 2016 puis le placement en redressement judiciaire de l'entreprise en juillet 2017, se félicitent de cette issue et accordent une attention particulière à ce que les 14 salariés soient repris par la nouvelle société.

SUR LE PONT #57

journal d'information municipale

EN COUVERTURE

Le Fil, service municipal d'accompagnement des personnes âgées et à mobilité réduite.

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Service communication, Didier Barbe, Josiane Morel
Impression 5800 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 28 68
N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon de l'action publique

12/15

DOSSIER

Budget : garantir les services aux habitants

16/17

ZOOM SUR

Les classes transplantées

18/19

VILLE VIE ASSO*

Des nouvelles des associations pontoises

20/21

AGENDA

Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Ces logements qu'il va falloir confiner

Parmi les mesures de sécurisation du nouveau Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), des travaux de protection pour 1900 lieux d'habitation environ sont prévus. Avant leur mise en œuvre, la question du financement est d'ores et déjà posée.

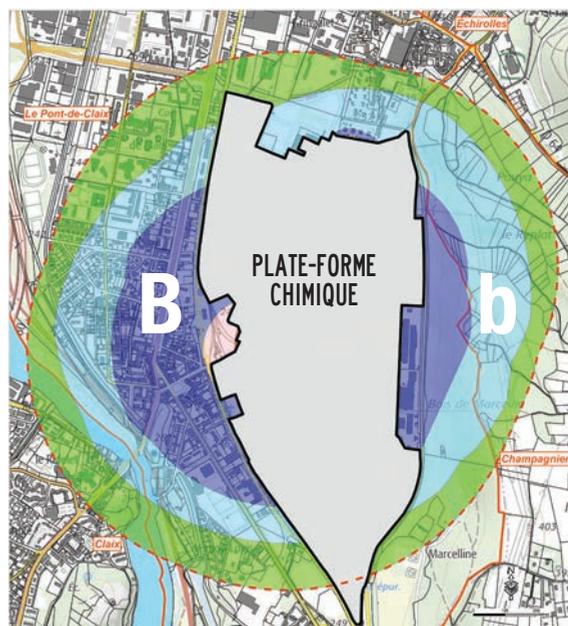
Les travaux de modernisation effectués sur la plate-forme chimique au niveau des ateliers de fabrication du chlore mettent la ville de Pont de Claix à un niveau de sécurité jamais atteint. Pour autant, en matière de risques technologiques, l'État impose des mesures supplémentaires dans les zones les plus proches de la source du risque. Parmi ces mesures, les propriétaires de logements situés dans les périmètres B et b (voir carte ci-contre) vont devoir entreprendre dans une période de 8 ans des travaux de confinement. Ce qui, très concrètement, consistera à changer les fenêtres et les portes d'entrée des appartements et des maisons.

Qui va payer ?

Si tout le monde souhaite œuvrer pour renforcer la sécurité, il est compréhensible d'observer un sentiment d'inquiétude dès lors qu'il devient nécessaire de financer des travaux

dont on découvre aujourd'hui la nature. Sur ce point, la position du maire, Christophe Ferrari, est très claire : « Le coût des interventions de confinement doit être assumé par les différents protagonistes institutionnels et privés. Ce n'est pas moi qui le dis mais la loi ». L'État est tenu de prendre en charge 40 % des dépenses, l'industriel à l'origine du risque 25 % et les collectivités territoriales 25 % également. On le constate, un solde de 10 % demeure. Dans ce contexte, le maire a porté à la connaissance de ses interlocuteurs la volonté de la Ville : « La part restante de la facture globale ne doit en aucun cas être adressée aux habitants. Le travail que nous menons actuellement se fixe l'objectif de trouver des fonds supplémentaires et de les répartir le plus justement possible ».

Le préfet se rendra à Pont de Claix ce début d'année pour une réunion



Les parties en violet et en bleu sont concernées par le confinement. Document consultable sur le site de la Ville, rubrique urbanisme.

publique afin que chaque habitant puisse connaître en détail les incidences du PPRT sur sa zone de résidence.

CONTACT > SERVICE URBANISME
04 76 28 80 55



INFOGRAPHIE

Dans le cadre de la campagne « Métropole apaisée » qui vise à réduire la vitesse de circulation des véhicules et apaiser les conditions du partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement, Grenoble-Alpes métropole a installé sur la commune 4 radars pédagogiques.

Ils serviront à relever la vitesse des véhicules et à informer les conducteurs pour les inviter à lever le pied.



www.lametro.fr

2/11

TEMPS FORT



Une délégation de la Ville, composée du maire Christophe Ferrari, du premier adjoint Sam Toscano et d'Ali Yahiaoui, adjoint au développement durable, s'est rendue à Winsen Luhe en Allemagne du 5 au 9 novembre. L'objectif de ce voyage était d'échanger des pratiques sur le thème du développement durable. Visite d'installations de panneaux solaires, d'une ferme bio, de la déchèterie ou d'une « crèche-container », balade en vélos électriques, présentation d'actions développement durable, du système de chauffage de la piscine, d'un dispositif de recyclage de bouteilles... le séjour était dense et riche en découvertes et rencontres.



GRAND GALET

Secteur Mandela : le choix est fait !

En novembre, les habitants du secteur de la place Nelson Mandela ont voté pour choisir la configuration des aménagements prévus à l'automne prochain.

En les mettant quasiment à égalité de vote, les Pontois concernés par les travaux ont eu du mal à se prononcer entre les deux scénarios proposés. Afin que les remarques de chacun soient largement prises en compte, Maxime Ninfosi, adjoint au maire et Louisa Laïb, conseillère municipale déléguée, ont présenté lors de l'atelier public urbain du 5 décembre un projet intermédiaire. Et l'on connaît depuis la configuration définitive de la future place ! Ce dont se réjouit Maxime Ninfosi : « la concertation est un processus qui prend du temps. Mais c'est toujours une grande satisfaction de voir que cela permet de mettre les habitants

de manière constructive au cœur des projets qui concernent leur cadre de vie quotidien ». Les échanges vont se poursuivre (le mardi 27 février à 18h au centre social Jean Moulin) pour affiner certains aménagements : le positionnement de l'éclairage public, du mobilier urbain et autres barrières de sécurisation ainsi que la sélection des jeux pour enfants.

Dans le courant du printemps, un temps festif est prévu. L'occasion, en amont du chantier, de marquer la collaboration avec le bailleur Actis qui va entreprendre des travaux d'amélioration des espaces communs à l'intérieur des immeubles.



La vidéo de présentation du projet est consultable sur le site internet de la Ville, rubrique Grands projets.

CONTACT >
MAISON DE L'HABITANT
04 76 29 86 29

Au sud, l'avenir se précise www.lametro.fr

Le projet d'aménagement du site des Papeteries, porté par Grenoble-Alpes métropole, a fait l'objet d'une première phase de concertation avec les habitants. En amont d'une réunion de restitution programmée début 2018, présentation du scénario privilégié lors des différents temps d'échanges.



L'esquisse montre les intentions générales du projet. La représentation des bâtiments reflète un principe d'implantation et pas nécessairement ce qui sera construit.

Le site des Papeteries offre l'opportunité de développer au sud de la commune une vaste zone d'activités économiques. Il devrait permettre aussi la construction de logements et l'aménagement de zones vertes.

- 1 Zone d'activités économiques en lieu et place de l'ancien site industriel.
- 2 Zone d'habitat autour du « château » préservé. Différentes hypothèses de densité vont être étudiées.
- 3 Parc linéaire et espaces verts.
- 4 La grande halle, qui revêt un caractère historique et patrimonial, fait encore l'objet d'un questionnement sur sa transformation.

CONTACT > SERVICE URBANISME
04 76 29 80 55



9/11

TEMPS FORT

Il faisait chaud le 9 novembre dernier à l'Amphithéâtre ! Jean-Luc Lemoine a fait salle comble devant un public conquis et hilare. Et comme les humoristes ont la cote à Pont de Claix, le 9 février, ce sera au tour de Biyouna de fouler les planches pontoises, dans le cadre de la 2^{de} partie de la saison culturelle. La dame à la « grande gueule » se produira pour la dernière de son cabaret déjanté et décalé. L'humour féroce et l'émotion à fleur de peau de l'humoriste multifacettes partiront à la conquête du public. Ce deuxième semestre culturel réserve encore de belles surprises, à découvrir dans la plaquette et sur le www.ville-pontdeclaix.fr

86

C'est le nombre d'assistantes maternelles indépendantes installées à Pont de Claix.

Ces dernières ont la possibilité de fréquenter

le Relais assistantes maternelles soit lors d'ateliers hebdomadaires (2 créneaux de 2h proposés au choix), soit lors d'activités d'éveil spécifiques comme la psychomotricité au dojo et au centre social Jean Moulin. Le RAM propose également aux assistantes maternelles des soirées-débat sur des thèmes en lien avec la profession ou des rencontres avec des professionnelles du domaine (puéricultrice, psychomotricienne...). Des formations, telles que Sauveteur secouriste au travail, sont également régulièrement proposées. Enfin, la mission du RAM est de contribuer à la professionnalisation continue des assistantes maternelles et reçoit à ce titre les candidates à l'agrément ou à la recherche de conseils administratifs. Parallèlement, le RAM accueille les parents sur des temps d'échange autour du contrat d'accueil de leurs enfants.

RENSEIGNEMENTS > 04 76 29 80 16

Elles s'appellent Sandy Grégorio et Valérie Martin ; elles sont toutes deux assistantes maternelles indépendantes à Pont de Claix. La première s'est lancée dans l'aventure il y a 3 ans, la seconde fait ce métier depuis 22 ans. Toutes les semaines, elles se retrouvent au Relais assistantes maternelles de la Ville pour échanger sur la pratique, profiter des ateliers et partager leurs expériences. « Je m'occupe de quatre enfants, de 9 mois à 2 ans et demi » explique Valérie. « Certaines activités ne sont pas faisables chez moi, comme les ateliers créatifs ou la psychomotricité. Au RAM, tout est mis à disposition pour que les enfants s'épanouissent et se sociabilisent. » Les assistantes maternelles se rendent également au RAM pour des conseils d'ordre administratif ou relatifs aux formations. « Je vais suivre une formation langue des signes bébés qui me sera très utile au quotidien avec les enfants qui débutent avec le langage. J'ai également choisi de faire un CAP Petite enfance en candidat libre,

dans le cadre d'une dynamique personnelle ; j'ai pu bénéficier des conseils de l'animatrice du RAM, mais également de ceux des autres assistantes maternelles », témoigne

Sandy. Toutes deux sont d'accord sur un point : le RAM permet aussi bien aux enfants qu'à leurs assistantes maternelles de sortir de chez soi et de construire une sociabilisation profitable à tous les niveaux.



Sandy Grégorio et Valérie Martin

Assistantes maternelles indépendantes depuis 3 et 22 ans

11/11

TEMPS FORT



Élus et personnalités locales étaient réunis pour célébrer le 99^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, commémorer la paix et rendre hommage à tous les morts pour la France. « Nous nous rassemblons pour nous souvenir de quatre années de guerre faites de douleurs, de larmes et de drames quotidiens », a introduit Christophe Ferrari. Le maire de Pont de Claix a appelé à « ne pas oublier le courage et le sacrifice d'hommes et de femmes partis à la guerre au service de la France et de ses idéaux », avant de laisser la place aux chants des élèves des écoles Jean Moulin, Jules Verne et Villancourt.





15/11
TEMPS FORT

L'association Folije a ouvert les festivités de la semaine Bibliofolies : contes, kamishibai, jeux, animations autour d'histoires étaient au programme de cet après-midi de lectures en tous genres à la bibliothèque. Mais Bibliofolies, ce fut également la présentation de l'exposition *Correspondances*, des ateliers d'écriture enfants et adultes, des lectures sous casque, la création d'une œuvre graphique collective, une vente de livres et disques déclassés, et une soirée ciné-pyjama, avec la projection du film *C'est quoi cette famille ?*

ÉDUCATION

Quels rythmes pour les écoliers ?

Dresser un bilan et débattre, tel est le principe fondamental que souhaite appliquer la Ville à la réflexion sur les rythmes scolaires provoquée par un décret qui autorise de nouvelles dérogations dans l'organisation de la semaine scolaire.

« Je souhaite que nous prenions le temps du débat, de l'étude des scénarios, de leurs impacts et de leurs conséquences pour modifier ou non l'organisation actuelle de la semaine scolaire », c'est ainsi que le maire Christophe Ferrari s'est adressé aux parents d'élèves pontois dans un courrier en fin d'année. Le dialogue noué à l'occasion de la révision du Projet éducatif de territoire (PEDT) avec l'ensemble de la communauté éducative (parents d'élèves, enseignants, éducation nationale, associations, services municipaux) va donc se poursuivre dans un souci de concertation sur le thème des rythmes scolaires.

Les questions induites sont très nombreuses, et l'adjoindue à l'éduca-

tion et la culture populaire Corinne Grillet estime qu'elles méritent une réflexion commune : l'organisation de la semaine, le nombre de jours de classe, celui d'heures d'enseignement dans la journée, l'organisation du périscolaire et son contenu, l'offre extra-scolaire avec le centre de loisirs notamment... Le travail se fera dans le cadre du comité de suivi déjà en place sur le PEDT et s'élargira progressivement à tous les parents.

La concertation débute en janvier avec le bilan de la réforme des rythmes scolaires depuis 2014. En mars, une conférence-débat aura lieu sur le thème de la chronobiologie avant la phase d'élaboration des scénarios possibles jusqu'en



Chaque soir, la Ville propose des animations périscolaires aux écoliers pontois.

juin. Ces scénarios seront soumis aux acteurs éducatifs en septembre 2018. Un temps d'échanges s'ensuivra pour savoir selon quels rythmes et quelle organisation se fera la rentrée scolaire 2019-2020.

05/12

TEMPS FORT



Colis douceur ou tradition... qu'ils soient plutôt sucré ou salé, les Pontois de 70 ans et plus étaient invités à retirer leur colis pour les fêtes. Près de 1 300 personnes ont ainsi été accueillies par le maire Christophe Ferrari, l'adjointe aux solidarités Simone Torres, la conseillère déléguée aux personnes âgées Isabelle Eymeri-Weihoff, les conseillers municipaux et les agents du CCAS de Pont de Claix lors des deux journées de distribution. Papillotes, clémentines et chansons étaient au rendez-vous, avec également des musiciens du conservatoire et le Père Noël dans certains lieux où avait lieu la remise des colis.



CULTURE

Dès que le vent soufflera

Le 11 janvier, l'Amphithéâtre accueille le ballet féérique et plastique L'après-midi d'un Foehn - version 1, de la compagnie Non Nova. Nommé aux Molières jeune public 2017, le spectacle imaginé et écrit par Phia Ménard sert de fil rouge à une traversée artistique culturelle pour les élèves de Pont de Claix.

De banals sacs plastiques découpés mêlés au foehn, ce vent chaud des Alpes aux pouvoirs surprenants, et c'est tout un ballet qui prend vie. C'est en s'appuyant sur ce spectacle féérique qu'une nouvelle traversée artistique est proposée à plus de 250 élèves de 3 à 5 ans des 11 écoles maternelles de la ville. Au croisement de la science, des arts plastiques, de la lecture et de la musique, le parcours s'articule en deux temps. Avant la représentation tout d'abord, une sortie à la Casemate pour l'exposition *Les quatre saisons du numérique* a été organisée avant l'incendie du lieu. Toujours pendant le temps scolaire, un travail autour de la lecture en lien avec

la bibliothèque municipale Aragon, à partir d'ouvrages jeunesse, tels que *La tempête* et *le nuage* de Claude Ponti ou *Les Aventures de la petite bulle rouge* de Lela Mari, est proposé aux enseignants. Enfin un vaste parcours sonore a été imaginé par les intervenants en musique, en partenariat avec le conservatoire, afin de découvrir les instruments tels que le trombone, l'accordéon ou le saxophone. Après le spectacle, cinq classes travailleront à la création d'un paysage sonore sur le thème des saisons, avec la chanteuse Bertille Puissat. Les six autres imagineront et créeront avec un plasticien un instrument à vent improbable. Les enfants inscrits au périscolaire

Ballet aérien et poétique, *L'après-midi d'un Foehn - version 1*, de la compagnie Non Nova. Photo : Jean-Luc Beaujault



ne seront pas en reste, puisqu'une création collective plastique sur le thème des instruments à vent verra le jour courant janvier.

Vers un scénario plus conforme aux attentes des habitants

La concertation organisée à l'automne dernier a permis aux habitants des Îles de Mars-Olympiades de réagir aux deux scénarios proposés par la Ville. Suite à l'expression de certaines craintes relatives aux ouvertures de voirie, un troisième scénario sera présenté lors d'une réunion publique, le 22 janvier à 18h30 à la Maison de l'habitant.



CONTACT >
MAISON DE L'HABITANT
04 76 29 86 29

Les projets d'importance pour améliorer l'aspect général et le cadre de vie de tout un quartier nécessitent toujours du temps en amont de la réalisation. Ici comme ailleurs, les élus pontois souhaitent associer au maximum les habitants. Pour Sam Toscano, 1^{er} adjoint en charge du projet urbain et Maxime Ninfosi, adjoint à la démocratie locale, la volonté est forte : « Nous ne sommes pas dans une démarche de simple écoute des habitants. Nous considérons qu'ils connaissent parfaitement le quartier et que leurs différents arguments pour le transformer d'une façon ou d'une autre doivent enrichir le projet ».

D'où la prolongation des temps de dialogue pour essayer d'arriver collectivement à satisfaire le plus grand nombre. L'enjeu est d'importance puisqu'il s'agit simultanément d'embellir et de réorganiser les zones de convivialité et de loisirs (avec notamment des aires nouvelles de jeux pour les plus jeunes), d'aménager les cheminements piétons et cycles, de réorganiser les voiries et de repenser les zones de stationnement.

Le calendrier initial des travaux demeure celui annoncé lors du lancement de la concertation : début du chantier en septembre 2018 et inauguration à l'automne 2019.

En ligne de mire

Le Conseil municipal de Pont de Claix réuni le 30 novembre a exprimé son inquiétude face aux menaces concernant la ligne TER entre Grenoble et Veynes-Gap ainsi que la fermeture de la gare de Lus la Croix Haute. Pont de Claix étant situé au cœur des territoires du sud de l'Isère (Trièves, Oisans, Matheysine), les questions concernant la mobilité, le désenclavement des zones de montagne et les transports mobilisent particulièrement les élus et les habitants pontois, inquiets quant à la fermeture de cette ligne de train.

L'ASDI, c'est fini

L'association syndicale Drac Isère créée en 1836 et dont le but était de préserver les terres agricoles des crues de l'Isère et du Drac va disparaître. En raison de la quasi totale urbanisation de la zone concernée et du transfert de cette compétence à la Métropole, l'ASDI n'a plus lieu d'être et a donc été dissoute le 31 décembre 2017.

Collecte de sapins

La Métropole organise cette année une collecte des sapins de Noël, sur des points de regroupement identifiés par les communes volontaires. La collecte se déroule du mardi 2 au vendredi 26 janvier. Les points de collecte à Pont de Claix sont les suivants :

- Place des Alpes (place du marché)
- Rue Barnave
- Parking du terrain de foot de Villancourt

Renseignements >
www.lametro.fr

Recensement 2018

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 24 février. Dès le 5 janvier, des courriers seront mis dans les boîtes des foyers concernés. Cette année, la méthode de recensement évolue et se fera par internet. Un agent recenseur se présentera au domicile pour remettre aux habitants une notice explicative et les guider dans cette démarche.

Renseignements >
www.le-recensement-et-moi.fr

Ensemble, on va plus loin

« Aider les parents à aider leurs enfants » pourrait être le credo de l'entraide aux devoirs. Cette activité hebdomadaire mise en place il y a 4 ans au centre social Jean Moulin, mobilise professionnels et bénévoles autour des familles.

Ambiance studieuse et bon enfant au centre social Jean Moulin, pour cette heure dédiée à l'entraide aux devoirs. Cette année, trois familles se sont inscrites à ce rendez-vous régulier, qui n'est ni du soutien scolaire, ni de l'aide aux devoirs à proprement parler : « C'est une collaboration entre les parents, les bénévoles et les enfants » explique Yves Croizat. Cet ancien professeur des écoles, aujourd'hui retraité, souhaitait se rendre utile en mettant à profit ses compétences. « Le but, c'est de donner des clés aux parents pour aider leur enfant à faire ses devoirs. » Deux profils se distinguent : soit le parent ne maîtrise pas la langue, ou n'a pas le niveau dans telle ou telle matière, et se trouve donc dans l'incapacité d'aider son enfant, soit le moment des devoirs



occasionne des conflits entre le parent et l'enfant.

Sonia, maman d'un élève de CE2, a « du mal à faire comprendre les leçons. J'ai des limites, ou pas la bonne méthode. Je n'avais pas les clés pour faire avancer les révisions. Nous sommes venus il y a trois semaines... et ça a roulé ! ». Zakia vient depuis trois ans pour ses enfants, en CM1 et 6^e : « Je voulais savoir comment font

Les séances d'entraide aux devoirs ont lieu le lundi de 16h à 19h, au centre social Jean Moulin.

**CONTACT >
CENTRE SOCIAL
JEAN MOULIN
04 76 29 86 60**

les autres. Ici, nos enfants ne négocient pas comme à la maison, puisqu'ils sont encadrés par d'autres personnes. » En effet, les enfants sont accompagnés par un adulte qui n'est pas leur parent. L'action permet aussi de dédramatiser le temps des devoirs et redonne confiance aux parents qui pourraient se sentir en difficulté.

Yvette Lasnier, l'autre bénévole de l'entraide aux devoirs a connu les débuts de l'activité. Également retraitée et mère de 4 enfants, elle voulait « donner de [son] temps ». Elle déplore la baisse de fréquentation depuis 4 ans : « au début il y avait plus de familles ».

L'entraide aux devoirs reste un soutien précieux pour les familles. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

23/12

TEMPS FORT



Les Pirates de Noël ont envahi la place du 8 mai 1945 juste avant les fêtes. Les animations, organisées par l'Union des commerçants, ont enchanté les familles : sculptures en ballons, structure gonflable, défilé de Pères Noël à motos, piñatas, barbes à papas... Sans oublier le vin chaud, les marrons grillés et les bons d'achats offerts par les commerçants. Une belle manière de fêter la fin de l'année et d'animer la place. La manifestation était soutenue par la Ville qui, outre la mise à disposition de matériels, a versé une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Union des commerçants.





MIEUX AIMER CES AIRES

Dans la continuité du secteur Barnave en 2016, la Ville et Grenoble-Alpes métropole viennent de rénover et d'aménager les espaces de collecte des déchets ménagers. Depuis l'automne dernier, de nouveaux bacs plus pratiques et mieux intégrés à l'environnement sont ainsi à la disposition des habitants du secteur de la rue des Droits de l'homme et de l'Assemblée de Vizille. Un chantier au niveau de l'extrémité de l'allée Robespierre est maintenant prévu.

MOBILISATION DES BAILLEURS

L'année 2018, marquée par la multiplication des projets municipaux d'aménagement, est aussi celle du démarrage d'une phase de travaux conséquents mis en œuvre par les différents bailleurs présents sur la commune.

SDH > Îles de Mars-Olympiades

Rénovation thermique des bâtiments avec isolation par l'extérieur. 469 logements concernés pour un budget global de 7,3 millions d'euros auquel participe Grenoble-Alpes métropole à hauteur de 530 000 €.

Opac 38 > Taillefer Marcelline

Amélioration thermique avec le remplacement des menuiseries extérieures, prévention des risques industriels avec l'aménagement d'une chambre confinée par logement, travaux sur les réseaux électriques pour leur mise en conformité incendie et rénovation des façades (ravalement, remplacement des garde-corps) et peinture des portes des locaux techniques et des garages. Début des travaux en janvier 2018. Budget : 2,1 millions €.

Actis > Beau Site

Interventions sur les interphones, peintures et éclairage des parties communes. Budget : 20 390 €.

Actis > Grand Galet

Interventions sur les interphones, peintures et éclairage des parties communes. Budget : 15 711 €.

Actis > Parmentier-République

Interventions sur les interphones.

Budget : 10 147 €.

Par ailleurs, dans le secteur Îles de Mars-Olympiades, la SDH et l'Opac 38 poursuivent, dans une démarche de fidélisation, des travaux de rénovation pour les logements occupés depuis 20 ou 30 ans par les mêmes locataires. Des appartements vides depuis plusieurs années vont eux aussi être remis à neuf pour accueillir de nouveaux habitants dans les meilleures conditions.

L'extension sur les rails

Deux nouveaux arrêts dont le terminus, 950 mètres de voies supplémentaires, un pôle d'échange multimodal... et le nord-est de la commune profondément remodelé : fin 2019, la ligne A de tramway arrivera à Pont de Claix.

Les travaux de déviation de réseaux préalables à l'extension de la ligne de tram A depuis Échirolles ont débuté en décembre. Pilotés par le Syndicat mixte des transports en commun, ils font suite à un premier double chantier dans le secteur de l'avenue Charles de Gaulle mené par la Compagnie de chauffage sur son réseau de chaleur et par la Métro sur celui d'eau et d'assainissement.

Jusqu'en juin 2018, les concessionnaires vont se succéder afin de dévier leurs réseaux avant la construction des voies : eau, assainissement, télécommunications, électricité et gaz sont concernés. La circulation sur l'avenue Charles de Gaulle sera maintenue à double sens pendant la durée des travaux, sauf cas exceptionnel,

avec des voies réduites en largeur et la circulation des cycles sur la chaussée. Les piétons pourront cheminer soit d'un côté soit de l'autre de l'avenue, selon l'avancée des travaux. La rue de la paix sera fermée à la circulation du 7 au 19 janvier.

Cet été commenceront la construction de la plate-forme de circulation du tramway, la pose des rails, les aménagements de la voirie, des trottoirs, la création des pistes cyclables et des espaces verts. Deux nouvelles stations seront créées : l'une à proximité du centre social et le terminus juste avant le croisement avec le cours Saint André. Ce terminus sera relié par une passerelle piétonne à un pôle d'échanges multimodal qui sera aménagé le long du cours.

Plus d'infos > contact@smtc-ligne-a.fr ou www.smtc-ligne-a.fr (à partir du 1^{er} février)



RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE

Après une interruption de plusieurs semaines, (6 décembre-9 janvier), décidée par la Ville afin de permettre aux commerces de proximité d'accueillir leur clientèle pour les fêtes de fin d'année, le chantier reprend. La phase 4 prévoit maintenant la piétonnisation de la partie est de la place du 8 mai 1945. Cette étape programmée pour durer jusqu'en mai va débiter notamment par l'aménagement d'un nouveau parvis devant l'hôtel de ville et la création d'une fontaine sèche caractérisée par l'absence de bassin. Arrêtée, elle n'est pas visible et peut constituer un espace piétonnier à part entière, mise en eau, elle devient une aire agréable propice aux jeux des plus petits.

Contact > Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat : 04 76 29 80 55



Budget 2018 : concilier qualité de services et modernisation de la ville

Depuis 2014, les collectivités territoriales voient les aides de l'État diminuer. Pont de Claix n'échappe pas à la règle, mais grâce à l'anticipation des élus et à un plan progressif d'économies, la Ville maintient son ambition de proposer des services de proximité et de mener d'importants investissements. En parallèle, le maire s'engage au niveau national pour que les communes retrouvent des moyens financiers dignes de leur rôle auprès de la population.



Dès leur mise en œuvre, le maire de Pont de Claix, Christophe Ferrari, a marqué son opposition aux baisses de dotations de l'État décidées afin que les collectivités territoriales participent au redressement des comptes publics du pays. En cinq ans, directement sur son budget, la Ville a perdu 1,6 millions d'euros. En 2018, non seulement l'État ne lui verse plus d'aides de fonctionnement mais il impose qu'elle lui reverse une part des recettes fiscales à hauteur de 250 000 euros.

Aujourd'hui, le mécontentement de Christophe Ferrari monte d'un cran. Dans un entretien accordé au quotidien national *Libération*,

il s'insurge : « *Le gouvernement est très loin de la détresse sociale qui n'arrête pas d'augmenter. C'est de plus en plus dur d'être élu local. Or c'est nous qui participons pour beaucoup à l'équilibre de la société* ». Mais la parole ne suffit pas. D'où, en novembre dernier, la candidature et l'élection de Christophe Ferrari au sein du bureau de l'Association des maires de France composé de 36 élus de toutes sensibilités politiques. « *À l'issue du 100^e congrès de l'AMF, nous avons rédigé une résolution générale* dans laquelle nous demandons clairement au gouvernement de revoir sa position et de*

« Nous sommes élus pour mettre en place des services et des infrastructures essentiels au quotidien des habitants. En supprimant ses aides, l'État nous empêche de mener à bien notre mission. »

Christophe Ferrari

Maire, président de Grenoble-Alpes métropole

renforcer les communes, véritables piliers de la République décentralisée. Elles sont en effet au plus près des habitants et répondent aux besoins que ces derniers expriment pour vivre convenablement. Priver les communes de moyens, c'est les empêcher de faire vivre localement des services publics du quotidien » (voir double page suivante).

Concernant les relations avec l'État, l'AMF rappelle que les collectivités ne portent pas la responsabilité des déficits à l'échelle nationale. Leurs budgets sont en équilibre et permettent de financer 70 % des investissements publics du pays, source de croissance et d'emplois. L'association demande donc directement au président de la République que soit engagée une négociation pour que s'instaure un partenariat durable et efficace entre l'État et les collectivités, en lieu et place de mesures autoritaires et brutales qui privent les élus locaux d'autonomie de décision et de ressources. Et Christophe Ferrari de préciser : « *Nous sommes des acteurs majeurs du redressement et non une des difficultés de ce redressement* ».

*Document disponible sur www.amf.asso.fr

Principaux investissements 2018

AMÉNAGEMENTS



2017 2018 2019

Rénovation du centre-ville

Montant total du projet (sur 3 ans) : 4,22 millions € (3,2 millions pris en charge par la Ville). Budget 2018 : 2,1 millions € dont 300 000 € pour la rénovation des façades.



2017 2018 2019

Rénovation Îles de Mars-Olympiades

Montant total du projet : 3,7 millions €, dont 3,2 millions pris en charge par la Ville. Budget 2018 : 1,5 million € pour la première partie du projet co-construit avec les habitants (lire page 9).



2017 2018

Aménagement de la Place Nelson Mandela

Montant total du projet (sur 2 ans) : 480 000 €. Budget 2018 : 400 000 € de travaux. Projet élaboré avec les habitants lors de multiples Ateliers publics urbains (lire page 4).



2015 ... 2018 ... 2035

Quartier des Minotiers

Livraison de 1 700 logements sur 20 ans et aménagement du secteur nord. Budget 2018 : 360 000 €. Le Plan pluriannuel d'investissements de la Ville prévoit une somme identique pour 2019 et 2020 puis 500 000 €/an pour la suite.



2017 2018 2019

Extension du tram A

La part principale du financement repose sur la Métro et le SMTc. Budget 2018 : la Ville investit 1,15 millions € pour une meilleure qualité des espaces publics et des voiries (lire page 11).

AUTRES OPÉRATIONS SUR LES ESPACES PUBLICS

Parcours sport et santé (7 000 €), projet floral au parc Borel (5 000 €), cimetières (50 000 €), éclairage (40 000 €), city stade Barnave (50 000 €), stade Maisonnat (10 000 €), mobilier urbain (15 000 €)...

ÉCOLES



2018

Élémentaire Jean Moulin : mise en conformité et amélioration thermique (650 000 €)

Groupes scolaires Jean Moulin et Villancourt : réalisation de selfs pour la restauration (246 000 €)

Maternelles 120 Toises et Îles de Mars et élémentaire Villancourt : accessibilité (125 000 €)

Maternelle Villancourt : réalisation des espaces extérieurs (300 000 €)

Groupe scolaire Jean Moulin et maternelle du Coteau : réfection des cours (150 000 €)

AUTRES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



2018

Rénovation CCAS et centre social Joliot-Curie
850 000 €



2018

Rénovation Centre de loisirs à Varcès
100 000 €



2018 2019

Pôle petite enfance aux Olympiades
Budget 2018 : 200 000 € (études)



2018

Travaux d'accessibilité à l'Amphithéâtre
70 000 €



2018

Travaux à l'Ehpad (maison de retraite)
35 000 €

LES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE SUR LE TERRITOIRE DE PONT DE CLAIR

- Extension du tram A : 5,2 millions €
- Aménagement de la zone d'activités métropolitaine des Papeteries : chiffrage en cours
- Réfection des voiries : enveloppe annuelle globale de 176 300 €
- Réseaux d'eau et d'assainissement, travaux 2018 : rue des Écrins et avenue du Maquis de l'Oisans



Pour mieux comprendre d'où viennent les différen

Les recettes

Fiscalité

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La Ville ne change pas ses taux d'imposition fixés en 2015 pour ne pas faire peser sur les Pontois la conjoncture difficile que traversent toutes les collectivités territoriales. La suppression en 2018 de la taxe d'habitation annoncée par le gouvernement n'impactera pas la Ville. En effet, afin de préserver les ménages, cette taxe est, depuis 2014 à Pont de Claix, au niveau le plus bas possible (0,01 %). Les habitants concernés par la réforme de l'État verront toutefois disparaître la part perçue par Grenoble-Alpes métropole.

Subventions et participations

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Plusieurs projets se voient attribuer des aides spécifiques pour un total de 1,9 millions d'euros. Grenoble-Alpes métropole (centre-ville, rénovation à Grand Galet), le SMTC (centre-ville, tram A), le Département (reconstruction école maternelle Villancourt, rénovation CCAS et groupe scolaire Jean Moulin) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (rénovation quartier Îles de Mars-Olympiades). De son côté, l'État devrait participer à hauteur de 100 000 euros à la rénovation du CCAS.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2,4 millions d'euros versés par plusieurs institutions et collectivités. La part la plus importante (1,3 millions d'euros) est versée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) qui contribue à financer les secteurs de la petite-enfance et de l'enfance (et les interventions sociales, sur le budget du CCAS).

Produits des services

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La tarification des services aux usagers reste inchangée. Seule l'augmentation annuelle du coût de la vie fera apparaître au 1^{er} juillet une très légère augmentation. La Ville conserve également le principe de tarifs adaptés aux ressources de chacun. Un choix politique fort au regard des revenus des foyers pontois qui demeurent parmi les plus modestes de l'agglomération.



David Hissette
Conseiller municipal
délégué au budget, aux
finances et à l'évaluation

DES ÉCONOMIES RÉFLÉCHIES ET RESPONSABLES

« Le budget 2018 est en hausse de 5,7% grâce à la recette exceptionnelle liée à la zone de Comboire (versement de la ville d'Échirolles d'un arriéré de 1,38 millions d'euros). Si l'on fait abstraction de cette somme, il n'augmente que de 0,4 % et nos dépenses de fonctionnement baissent de 2,5 %. Cela montre notre effort de maintenir un niveau satisfaisant de services publics tout en préservant l'avenir. Nous abordons la question des finances en l'inscrivant dans le long terme. Cette démarche nous donne les moyens de faire face à la baisse de nos ressources. Il en est de même pour les économies : mieux vaut agir progressivement que de prendre des décisions brutales parce qu'inévitables. Sur ce point, nous procédons à deux niveaux.

D'abord, sur le plan énergétique, nous obtenons aujourd'hui les fruits des actions mises en place depuis quelques années. En effet, les travaux au sein des gymnases, des écoles et autres bâtiments administratifs combinés à une baisse raisonnable des températures de chauffage font apparaître une baisse de notre facture annuelle de 200 000 euros. Un résultat obtenu également grâce à la mutualisation avec d'autres communes des contrats passés auprès des fournisseurs d'énergie qui adaptent leur prix au volume d'achat.

Au niveau de la masse salariale, nous maintenons notre principe de non remplacement des agents qui partent de la collectivité (retraite, mutation...). Cela correspond pour 2018 à une baisse de dépenses de 300 000 euros. Ce n'est pas dogmatique : certains postes sont remplacés lorsque la qualité de service est menacée. Sinon, nous privilégions la réorganisation des services en l'accompagnant d'une démarche de qualité de vie au travail. En effet, l'optimisation des tâches ne doit pas mettre les agents municipaux (et les usagers) dans des situations intenables. »

tes ressources de la Ville et leur usage

• Les dépenses



BUDGET

2018

Section de fonctionnement

26 865 370 €

Section d'investissement

11 295 180 €

dont 8 340 000 d'interventions
sur le territoire

Remboursement des emprunts

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour réaliser ses projets, la Ville a recours à l'emprunt. Son taux d'endettement se situe en deçà des villes de même taille. La dette globale est peu chère (taux moyen de 1,99 %) et peu risquée. Le montant global de la dette s'élève à 18 336 046 euros, (1 455 000 euros seront remboursés en 2018). La capacité de désendettement de la Ville est très raisonnable. Elle était de 9,3 ans fin 2016, ce qui la place en zone médiane (verte = moins de 8 ans, orange = de 11 à 15 ans, rouge = plus de 15 ans).

Services aux habitants*

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La mission majeure des communes est la mise en place des services publics de proximité. À cause du désengagement financier de l'État, certaines villes se retrouvent dans l'obligation de supprimer des services à la population. Parce qu'ils ont su anticiper la situation, les élus de Pont de Claix parviennent à maintenir des politiques publiques locales satisfaisantes. Comparé aux autres communes de l'agglomération, le niveau de service à Pont de Claix reste important. À titre d'exemple, la Ville consacre 360 euros par enfant et par an pour l'éducation, contre 140 euros en moyenne dans les villes voisines.

Avec le maintien de plus de 230 000 euros de subventions, la Ville maintient aussi son soutien aux associations qui proposent des activités et des services.

SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La participation de la commune représente 64 % du budget du CCAS soit 1,3 millions d'euros en 2018.

Au regard des difficultés croissantes d'un certain nombre de familles, les élus souhaitent que les interventions sociales portées par le CCAS (soutien à domicile, aides aux vacances, services du Fil, centre de planification...) ne soient pas impactées à la baisse. D'où, pour 2018, 25 000 euros supplémentaires consacrés aux aides de secours et le gel des loyers de la résidence Irène Joliot-Curie. À noter que lors du débat d'orientations budgétaires, les élus Pontois ont exprimé leur inquiétude sur un éventuel désengagement du Département au niveau des aides aux personnes âgées. Le cas échéant, le maire rappelle que la Ville ne pourrait pas compenser un tel retrait.

État

CONTRIBUTION SUR LES RECETTES FISCALES

Depuis 2014, l'État demande aux collectivités territoriales de participer à l'effort de redressement des comptes publics. En 2013, la Ville percevait 1 280 284 euros de dot, cette année, l'État récupère une somme de 243 000 euros. En quelques années, Pont de Claix a enregistré un manque à gagner global de 1,6 millions d'euros.

Aménagements et équipements divers

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

8,3 millions d'euros pour moderniser la ville, transformer et entretenir les équipements municipaux (lire page 13).

*

La Ville au plus près de la population :

vie scolaire et périscolaire,
enfance, jeunesse, petite-enfance,
personnes âgées, aides sociales,
santé, vie sportive, associative et
culturelle, insertion, logement, envi-
ronnement, sécurité, propreté, etc.

Se mettre au vert

Déjà un an que l'association Alfa3A accueille les élèves de primaire au centre aéré, pendant des semaines de « classes transplantées » autour de thèmes liés à l'environnement. L'association répond ainsi à une commande passée par la Ville dans le cadre de la délégation de service public. En 2017, environ 600 enfants et leurs enseignants ont bénéficié de cette semaine de découvertes.

« Lundi, on a commencé par un jeu de piste sur le thème de l'hydro-électricité. Il y avait des questions comme "comment s'appelle un panneau solaire ?" et c'est comme ça que j'ai appris le mot "photovoltaïque" », raconte Élodie, 10 ans. Depuis la rentrée, le centre aéré n'aura quasiment pas désempli. En cette dernière semaine de novembre, deux classes de l'élémentaire Villancourt se sont délocalisées à Varcis. Magalie Finck, animatrice pour Alfa3A, explique : « Nous nous sommes réunis en amont avec les enseignantes, nous leur avons demandé de nous préciser sur quels thèmes elles souhaitaient travailler. Nous construisons vraiment le programme ensemble : nous connaissons bien la struc-

ture et savons ce qu'il est possible d'y faire. Nous sommes deux animateurs, Julien et moi. Notre collègue Adélaïde a une formation spécifiquement axée sur l'environnement. Cette semaine, on met l'accent sur les énergies renouvelables et sur la biodiversité ». Au programme : construction d'une fusée à eau ou d'une mini turbine, projection d'un film sur l'hydro-électricité, réalisation d'un exposé... Élodie apprécie « qu'on apprenne des nouvelles choses, qu'on fasse des activités. Ce matin Adélaïde nous a montré la serre et on a jardiné : on a planté des carottes et de la laitue. Maintenant on fait un exposé sur les fruits et légumes ». Ce matin là donc, pendant qu'un des deux groupes

découvrait la serre pédagogique, installée au centre aéré l'an dernier, l'autre classe partait en balade à la rencontre des animaux de la ferme. L'après-midi a été consacré, pour tous, à la mise en forme sur une affiche de ce que les enfants ont vu, avec l'aide de fiches et de livres. Les travaux ont ensuite été présentés sous forme d'exposés. « Ce sont des supports que les enseignants vont pouvoir utiliser dans l'année », poursuit Magalie.

Le contenu de ces classes thématiques, co-construit avec les enseignants, s'inscrit dans les projets pédagogiques des écoles, l'éducation à l'environnement et aux enjeux du développement durable faisant partie



Jardiner et connaître les légumes de saison : une possibilité depuis l'installation de la serre, il y a un an.



des programmes scolaires. Chaque professeur peut choisir de décliner un ou deux thèmes parmi les cinq proposés : les écosystèmes, la biodiversité, l'eau, les déchets, les énergies. La démarche est multiple : il s'agit d'une part de questionner le monde, en pratiquant des démarches scientifiques : imaginer, réaliser, s'approprier des outils et des méthodes. D'autre part de renforcer l'apprentissage du français, par la compréhension des messages oraux, la pratique de différentes formes de lecture, et l'acquisition d'un vocabulaire lié aux thématiques. Il s'agit enfin d'éduquer les enfants au vivre ensemble : s'estimer, développer son écoute et son empathie, prendre en

charge des aspects de la vie collective et de l'environnement. Le contexte, hors de l'établissement scolaire, favorise les échanges entre les enseignants, les enfants, l'équipe d'animation. Perrine Pinardon, enseignante des CM1-CM2, confirme : « C'est moins rigide que la classe habituelle. On voit évoluer nos élèves dans un milieu différent. Ça permet de les faire travailler d'une manière différente et plus impliquée. »



Marie-Dominique Rey

Enseignante de la classe de CE2-CM1 à l'école Villancourt

« C'est la première fois que je viens, sur les conseils d'une collègue remplaçante. Cette semaine en classe thématique, ça change tout, dans tous les sens : le premier jour, tout le monde flotte un peu, puis les règles et la confiance se mettent en place. Le projet de la semaine a été élaboré en fonction des programmes, qui comprend un pan sur les énergies renouvelables. Les enfants ont dû légèrer un dessin de barrage. Nous allons rapporter des éléments écrits à l'école, que nous pourrions exploiter. C'est une autre façon d'apprendre, moins scolaire, moins rigide. C'est intéressant de travailler autrement et d'accepter de ne pas avoir la main mise sur tout, notamment le vivre ensemble. Il y a aussi tout ce qui nous échappe, ce qu'on ne sait pas sur ce que nos élèves vivent, éprouvent, ressentent. Dans un contexte différent comme celui-là, avec d'autres possibilités, comme construire des cabanes par exemple, certains se révèlent, sortent de leur rôle habituel. On n'a pas idée de toutes les relations qui se nouent entre eux dans ces moments. »

Des parents volontaires accompagnent tous les jours les enfants et partagent avec eux cette expérience hors du commun.

FOCUS

PÉDAGOGIE ET VIVRE-ENSEMBLE

Sortir de l'école pour apprendre différemment : une classe thématique permet aux enfants de développer leurs connaissances par une mise en pratique dans un environnement riche en patrimoine naturel et de découvrir par l'expérience. Les méthodes pédagogiques actives amènent les élèves à affiner leur sens de l'observation, leur raisonnement personnel, leur sens critique, pour adopter une démarche citoyenne et acquérir des connaissances techniques. Selon les ateliers et les activités, chacun s'implique et participe à l'explication de sa perception de la nature. Les enfants développent des capacités d'analyse et de synthèse, apprennent à argumenter, exposer, communiquer, classer, décrire et restituer.

De Rio à Stockholm

Dix jeunes, principalement Pontois, ont passé deux semaines en Suède pendant les vacances de la Toussaint, avec dix jeunes Brésiliens. Ce projet, porté par l'association pontoise Son do gunga, vise à échanger autour de l'art de la capoeira.

Âgés de 13 à 22 ans, issus majoritairement de Pont de Claix, ces dix jeunes Français et leurs comparses Brésiliens ont découvert Stockholm pendant 15 jours et expérimenté la vie en communauté. Ils ont participé à des modules interactifs de sensibilisation abordant des problématiques européennes (émancipation, liberté, inter-culturalité, citoyenneté, questions de genres...). Ils ont aussi, et surtout, présenté leur spectacle dans des écoles, des collèges, des salles et lieux emblématiques de la capitale suédoise. Car tous pratiquent la capoeira dans la même école internationale, Abada Capoeira.

Le voyage en Suède était le deuxième volet d'échange ayant pour

fil conducteur les jeux olympiques. En août 2016, 25 jeunes capoeiristes et batucadistes de l'agglomération grenobloise ont participé à la tournée du spectacle Batu'capoeira aux JO de Rio. C'est à cette occasion qu'ils ont rencontré le groupe de jeunes des favelas de Rocinha et Santa Marta, dont une partie sont des réfugiés Syriens. Ces 20 jeunes, formant le groupe Cap'Suède, ont pu développer à Stockholm leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être à travers des temps de création, d'entraînement et de démonstrations de capoeira.

Le troisième volet du projet aura lieu du 10 au 25 février avec l'accueil des Brésiliens et des Suédois. Deux soirées les 10 et 20 février



permettront la restitution du projet d'échange et le spectacle partagé des trois groupes *A viagem do encontro*. Les championnats de France de capoeira, auxquels participeront des jeunes et adultes pontois, clôtureront les festivités du 23 au 25 février, avec la finale le dimanche 25 au gymnase Victor Hugo (voir agenda page 21).

Contact > 06 77 01 14 99

4 000

communes françaises sont adhérentes de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) qui représente les intérêts des collectivités locales auprès de l'État et des fédérations. Une mission importante car les communes sont le premier financeur public du sport en France avec une dépense de 9,3 milliards d'euros par an. Elles sont également propriétaires de 80 % des équipements sportifs du territoire.

Pour la première fois, un élu pontois est nommé au sein de l'Andes. Il s'agit de Julien Dussart, adjoint au maire en charge du sport, de la vie associative et de l'animation de la Ville. Avec un élu de Bourgoin-Jallieu, il représente l'ensemble des communes de l'Isère au plus haut niveau.



UN ENGAGEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE SPORT

Julien Dussart

Adjoint au sport, à la vie associative et à l'animation de la ville

« J'ai eu l'honneur d'être désigné référent départemental de l'Andes en octobre dernier lors de son assemblée générale. J'œuvre désormais d'une manière totalement bénévole au sein d'une structure dont l'action est primordiale : maintenir et développer au plus près des clubs locaux et des habitants les conditions financières et matérielles nécessaires à la pratique quotidienne de tous les sports. J'ai choisi de m'investir en priorité au sein de la commission intercommunalité. Je souhaite en effet participer pleinement au travail actuel mené par les 49 communes membres de Grenoble-Alpes métropole afin de déterminer quels équipements sportifs mériteraient d'être gérés à l'échelon intercommunal.

Ma tâche d'adjoint est passionnante. J'aime être sur le terrain et rencontrer les gens. Je connais leurs besoins et leurs attentes. C'est cette relation très riche qui me motive et m'aide à instruire les dossiers pour les séances de travail de l'Andes à Paris. Je pense notamment à la suppression par le gouvernement des emplois aidés qui pénalise directement le bon fonctionnement de certains clubs. Je reste plus que jamais investi sur le territoire communal et prépare activement la mise en place d'un schéma directeur des équipements sportifs conçu pour leur modernisation et l'adaptation de leur capacité à accueillir correctement et durablement tous les habitants de Pont de Claix.

Je tiens aussi à l'organisation régulière du temps des bénévoles qui permet d'échanger avec tous les acteurs associatifs dont l'engagement nourrit le dynamisme de la commune. »



DES CHAMPIONS AU POWER CLUB

Trois Pontois ont été récompensés aux championnats du monde de force athlétique : Éric Platel, catégorie master 2, moins de 110 kg, remporte son troisième titre de champion du monde. Son épouse Sandrine Platel rapporte trois médailles d'or en catégorie 1, moins de 75 kg. Leur fils Théo Platel, 17 ans, a lui aussi remporté deux titres, un de champion et l'autre de vice-champion du monde.



OPEN DE TENNIS

Pour le 20^e Open de tennis organisé par le Tennis club pontois, 217 licenciés du Dauphiné et de la Savoie, dont 15 Pontois et 6 Pontoises, se sont affrontés pendant un mois, jusqu'aux finales du 10 décembre. Le club compte 130 adhérents dont 62 enfants à l'école de tennis.



TOURNOI DE NOËL DE L'AS BOULES

Pas moins de 128 équipes (256 joueurs) ont participé au traditionnel tournoi de Noël du club. 32 équipes se sont affrontées pendant 4 jours, les phases finales départageant les 16 équipes sélectionnées lors des premiers matches.



www.ville-pontdeclaux.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix.

VILLE VIE ASSO'

ASSOCIATION DE QUARTIER

Bien vivre aux Papeteries

Créée il y a 31 ans, l'Amicale des Papeteries repose sur deux piliers : l'animation du quartier et la défense des intérêts des locataires des deux cités « Belledonne » et « Beau site ».

La quarantaine de petites maisons s'insère depuis la première moitié du XX^e siècle entre l'avenue du maquis de l'Oisans et le site des Papeteries. Elles témoignent du passé industriel de la commune et de son présent en pleine mutation. D'abord propriété des Papeteries, elles ont été reprises par Rhône-Poulenc en 1985, et appartiennent aujourd'hui au bailleur Actis qui les a complètement rénovées depuis 2009. Dans le quartier, un espace est réservé aux jeux des enfants, un local est dédié aux réunions et temps collectifs. Ceux qui vivent là aujourd'hui sont regroupés en association : l'Amicale des Papeteries.

Fernand Gomila la préside depuis 2011. Il a été employé sur la plate-forme chimique, président des clubs de cyclotourisme et de boules, élu au Conseil municipal sous les mandats de Michel Couëtoux puis de Michel Blonde, « sans carte politique, je précise, car ce qui m'intéresse c'est de travailler pour tout le monde ».



Il se souvient des premiers temps de sa présidence : « Il a fallu faire du lien entre les anciens qui venaient tous des usines et les nouveaux locataires. Nous organisons tous les ans la Fête des voisins, la chasse aux œufs de Pâques et Halloween, plus deux journées nettoyage du quartier qui ont beaucoup de succès. Nous faisons aussi le lien avec le bailleur et avec la Ville ». Tantôt grande gueule, tantôt paternel, Fernand Gomila veille aux intérêts et à la qualité de vie d'un quartier qui va connaître de nouvelles transformations avec l'aménagement sur le site des Papeteries d'une zone d'activités, d'espaces publics et de logements.

Allumer le feu ▶

À l'occasion du cinquantième anniversaire des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, Abdelkader Mamadouh, ancien correspondant pontois du Dauphiné Libéré a ressorti ses archives. Clin d'œil historique, le cliché ci-contre permet de se rappeler qu'en 1968 la flamme olympique a traversé la commune, portée par de nombreux adhérents de plusieurs clubs sportifs (rugby, football et judo). Les Sauveteurs secouristes Pontois participaient également à l'événement et ont par la suite assuré différents postes de premiers secours sur les sites et les lieux de compétitions.



Se former pour mieux entreprendre

À partir du lundi 15 janvier de 15h à 17h, l'association ACEISP met en place une nouvelle permanence hebdomadaire au sein des îles de Mars-Olympiades en plus de celle qui a déjà lieu à la Maison pour l'emploi. Une manière de rendre

plus visible et accessible aux nombreux habitants du quartier un service destiné à ceux et celles qui envisagent de se mettre à leur compte. Les personnes intéressées seront reçues par Julie Rey, accompagnatrice référente à la création d'activités économiques.

Contact > Maison de l'habitant, 04 76 29 86 29
www.aceisp.org



NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Toutes les déchèteries de la Métropole changent d'horaires à partir du 2 janvier. Celle de Pont de Claix (43 avenue du maquis de l'Oisans) est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Fermeture les jours fériés.

> Plus d'infos : 0 800 500 027
www.lametro.fr

DIM. 7 JANVIER, 7H-19H

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'ABIMPC.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 89 84 87 26

MER. 10 JANVIER, 17H30

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE DES JEUNES

Soirée pour les 15-25 ans qui s'intéressent à la mobilité en Europe et qui souhaitent échanger avec d'autres jeunes sur les possibilités.

.Point information jeunesse

Renseignements : 04 76 29 80 54 ou 07 86 97 05 60

VEN. 12 JANVIER, 16H-19H

FÊTE : LA LUMIÈRE

Goûter partagé, spectacle de jongleurs et cracheur de feu.

.Agora des Îles de Mars-Olympiades

Renseignements : 04 76 29 86 29

SAM. 13 JANVIER, 20H-00H

SOIRÉE DANSANTE

Et galette des rois.

Organisée par Koach'Ing danse.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 98 90 50 57

DIM. 14 JANVIER, 8H-20H

MARATHON FÉMININ DE PÉTANQUE

.Boulodrome

Renseignements :

ASPFC pétanque 06 03 64 35 36

DIM 14 JANVIER, 10H-22H

FÊTE DES ROIS

Organisée par la MJC.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 79 62 64 96

MER. 17 JANVIER, 18H30

VŒUX À LA POPULATION

Le Maire présente ses vœux aux habitants. Entrée libre, ouvert à tous.

.Foyer municipal

Renseignements : 04 76 29 86 86

VEN. 19 JANVIER, 18H30

SOIRÉE CONTES ET GALETTES

Apportez votre plaid, votre coussin et une galette sucrée ou salée à partager.

.Centre social Irène Joliot-Curie

> Inscriptions : centre social Jean Moulin, 04 76 29 86 60 ou centre social Irène Joliot-Curie, 04 76 29 86 40

SAM. 20 JANVIER, 19H-00H

SOIRÉE DANSANTE À THÈME

Organisée par Activ'.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 28 52 33 00

LUN. 22 JANVIER, 18H30

RÉUNION PUBLIQUE

Restitution de la première phase de concertation Îles de Mars-Olympiades (voir p. 9).

.Maison de l'habitant

Renseignements : 04 76 29 86 29

MAR. 23 JANVIER, 14H

GOÛTER DES ROIS

.Foyer municipal

Renseignements : UNRPA 04 57 93 39 96

VEN. 26 JANVIER, À PARTIR DE 16H30

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

De 16h30 à 18h30 : conférence de Patrick Simon, directeur de recherche à l'Ined. « Les discriminations ethno-raciales en France : structure des désavantages et politiques d'égalité ». De 18h45 à 20h15 : D'un point à l'autre, théâtre forum par la compagnie Les Fées Rosses. Entrée libre et gratuite.

.Maison de l'habitant

Renseignements : 04 76 29 86 29

Demandez le programme !

Retrouvez la programmation culturelle de la Ville, mois après mois.

VEN. 12 JANVIER, 18H30

LUCIE TISSIER

Vernissage de l'exposition.

.Maison des associations

Exposition du 8 janvier au 23 février.

Entrée libre.

Renseignements : 04 76 29 80 59

MER. 17 JANVIER, 15H30

L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN

Cirque et théâtre d'objets

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Réservations : 04 76 29 86 38

MAR. 23 JANVIER, 20H

EL CID

Théâtre

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Réservations : 04 76 29 86 38

VEN. 2 FÉVRIER, 18H

Vernissage de l'exposition

LES NOUVEAUX MYTHES

.Moulin de Villancourt

Exposition du 2 février au 16 mars.

Entrée libre.

Renseignements : 04 76 29 80 59

MAR. 6 FÉVRIER, 18H30

LE VOYAGE DE ZYRIAB

Conte musical

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Réservations : 04 76 29 86 38

VEN. 9 FÉVRIER, 20H

BIYOUNA FAIT SON CABARET

Humour

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Réservations : 04 76 29 86 38



MAR. 27 FÉVRIER, 18H30

IGOR BODOIRA

Vernissage de l'exposition.

.Moulin de Villancourt

Exposition du 27 février au 13 avril.

Entrée libre.

Renseignements : 04 76 29 80 59



VEN. 26 JANVIER, 18H-00H

LOTO

Organisé par l'US 2 Ponts.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 82 73 94 56

DIM. 28 JANVIER, 10H-20H

JEUX INTERGÉNÉRATIONS

Organisés par les habitants de Grand Galet.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 01 67 89 10

JEU. 1^{ER} FÉVRIER, 18H30

RÉUNION PUBLIQUE

Aménagement du secteur nord.

.Lieu à définir

Renseignements : 04 76 29 80 55
ou www.ville-pontdeclair.fr

SAM. 3 FÉVRIER, 8H30-14H30

RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE

Passage échelonné des voitures anciennes. Pas de perturbation dans la circulation.

Renseignements : <http://acm.mc>

SAM. 3 FÉVRIER, 19H-00H

SOIRÉE DANSANTE

Organisée par l'US 2 Ponts.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 82 73 94 56

JEU. 8 FÉVRIER, 18H30

CONSEIL MUNICIPAL

Attention, nouvel horaire : 18h30.

.Mairie

Renseignements : 04 76 29 86 86

VEN. 9 FÉVRIER, 16H30-20H30

SOIRÉE AQUAFORME

.Flottibulle

Tarifs : 6,25 € pour les Pontois, 10,40 € pour les extérieurs.

Renseignements : 04 76 29 86 00

SAM. 10 FÉVRIER, 19H30

SOIRÉE BRÉSILIENNE

Film de restitution du projet Cap'Suède, spectacle de capoeira, repas brésilien, DJ.

.Foyer municipal

Renseignements : Son do gunga
06 77 01 14 99

DU 12 AU 23 FÉVRIER

VACANCES D'HIVER

Chaque jour des sorties et des animations sportives et culturelles pour les jeunes de 11 à 17 ans. Sur inscription auprès de l'Escale. Programme sur www.ville-pontdeclair.fr (fin janvier)

.L'Escale

Renseignements : 04 76 29 86 90

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

Vous inscrivez votre enfant pour la première fois dans une école maternelle ou élémentaire, parce que :

- vous venez d'emménager à Pont de Claix,
- vous déménagez à l'intérieur de Pont de Claix et vous souhaitez que votre enfant intègre l'école de secteur,
- votre enfant est en âge d'entrer en maternelle (né avant le 01/09/2016), ou entre au CP.

Vous devez vous rendre à l'Espace famille (Maison des associations), muni des documents suivants :

- livret de famille,
- pièce d'identité du responsable légal,
- justificatif de domicile,
- carnet de santé de l'enfant.

Il vous sera remis un certificat de pré-inscription à apporter ensuite à l'école.

> Maison des associations 29 avenue du Maquis de l'Oisans - 04 76 29 80 65
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

DIM. 18 FÉVRIER, 8H-18H

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'OMS.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 74 34 11 01

MAR. 20 FÉVRIER

SOIRÉE BRÉSILIENNE

Spectacle autour des manifestations culturelles afro-brésiliennes et de l'origine de la Capoeira.

.Amphithéâtre

Renseignements : Son do gunga
06 77 01 14 99

SAM. 24 FÉVRIER, 19H-00H

SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal

Renseignements : Amicale franco-portugaise 04 76 04 82 44 ou 06 52 33 32 86

DIM. 25 FÉVRIER, 9H-22H

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CAPOEIRA

Organisée par Son do gunga.

.Foyer municipal

Renseignements : 06 77 01 14 99

Pharmacies de garde *Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.*

DIMANCHE 7 JANVIER

Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St André
Pont de Claix
04 76 98 10 47

DIMANCHE 14 JANVIER

Pharmacie des Gentianes
16 place de la République - Varcès
04 76 72 81 68

DIMANCHE 21 JANVIER

Pharmacie de la Place
24 place du 8 mai 1945
Pont de Claix
04 76 98 01 51

DIMANCHE 28 JANVIER

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie
St Georges de Commiers
04 76 72 53 90

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal - Claix
04 76 98 15 04

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Pharmacie Berthail
4 place de la Libération
Vif
04 76 72 52 42

DIMANCHE 18 FÉVRIER

Pharmacie Perrin
18 avenue du Vercors
Les Saillans du Gua
04 76 72 31 92

LUNDI 19 FÉVRIER

Pharmacie du Rond Point
2 avenue du 8 mai 1945
Vif
04 76 72 51 12

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Pharmacie Clavel
Rond point de l'Europe
Varcès
04 76 72 97 64

DIMANCHE 4 MARS

Pharmacie Arc en ciel
11 rue Mozart - Pont de Claix
04 76 08 06 88

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Les gouvernements changent et l'effort demandé aux collectivités locales est toujours aussi violent. Avec une dotation globale de fonctionnement figée et en nous ponctionnant 243 170 € directement sur notre fiscalité, l'État nous oblige pour ce budget 2018, nous élus de la majorité municipale, à appréhender les choses de manière globale tout en analysant de manière générale les enjeux à venir dans un plan pluriannuel de fonctionnement, jusqu'à la fin du mandat.

Nous garantissons le financement des investissements structurants pour permettre la transformation de la ville en concertation avec les habitants. L'année 2018 sera une année charnière avec une programmation à 8,3 millions d'euros engagés dans les différents quartiers de Pont de Claix. Nous maintenons aussi un niveau de service public de qualité répondant aux besoins des Pontois tout en adaptant nos organisations et modes de gestion pour réduire nos dépenses. Exemple : les gymnases sont chauffés à 16 degrés et les écoles plutôt à 19 qu'à 21 degrés. Les subventions aux associations locales sont maintenues, elles sont un élément majeur du lien social et de la formation de notre jeunesse.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

2017, le désamour entre le gouvernement de M. Macron et les collectivités locales se creuse. Au nom de l'austérité, les dotations fondent comme neige au soleil. Le désengagement des partenaires territoriaux – la Région de M. Wauquiez, le Département de M. Barbier – font reposer sur les collectivités les efforts pour maintenir les services publics et leur qualité. La commune, une des plus modestes de l'Isère, est impactée directement par la non dotation de l'État, et verse à l'État plus de 240 000 € pour participer à « l'effort national ». Face à ces désengagements, notre groupe, avec la majorité, fait le choix de soutenir les services publics, leur proximité et leur qualité. La majorité s'est engagée dans une transformation de la ville tout en s'inscrivant dans la transition écologique et sociale. C'est bien au niveau de la commune que le pari sera relevé. L'investissement sera fort pour les années à venir, avec de la création de quartier, de la réhabilitation, des aménagements. Un budget volontaire malgré des vents contraires.

Daniel De Murcia

GROUPE ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX - DIVERS GAUCHE

Notre groupe souhaite à toutes les Pontoises et Pontois une bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'aux personnes qui leur sont chères. « *Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir.* »
Jean Jaurès

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

2018 est arrivée, souhaitons que cette nouvelle année permette aux Pontois-es de réaliser leurs projets et soit porteuse de santé et de bonheurs quotidiens.

Pour notre ville, 2018 est une année de grands changements, les travaux et investissements initiés en 2017 devraient voir leur aboutissement.

Les différentes étapes des travaux (que ce soit centre-ville, Grand Galet...) perturbent nos habitudes ; c'est pourtant le « prix à payer » pour que demain Pont de Claix se modernise, offre de nouvelles opportunités et s'embellisse.

Pour autant, ces investissements majeurs n'empêchent pas la réalisation d'autres travaux dans les quartiers, d'autres démarches vers et pour les habitants en les sollicitant pour partager leurs réflexions. Le groupe Société civile reste à votre disposition pour entendre vos préoccupations ou réflexions pour un bien vivre à Pont de Claix.
stecivile.pontdeclaix@gmail.com

Présidente : Chantal Bernard

GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Être utile aux Pontois-es

Voilà maintenant plusieurs semaines que notre groupe a pris ses nouvelles responsabilités au Centre communal d'action sociale (CCAS). Je tiens à remercier les agents municipaux de ces services pour leur accueil, leur disponibilité et leur engagement. Nous allons pouvoir prendre appui sur les acquis historiques encore en place et engager une politique volontariste dans ces domaines.

Nous avons adopté une position nuancée sur le budget 2018, qui est fragilisé par les politiques anti-sociales menées par la droite, à la Région et au Département. Si les conditions de moyens que nous avons posées concernant le CCAS sont respectées, certains désaccords de fond subsistent. Parmi eux, la compensation par la Ville du financement du projet de planétarium (suite au retrait de la Région et du Département) ou encore le non-remplacement systématique des fonctionnaires partant à la retraite. Nous défendons au contraire une priorité pour les services publics du quotidien, qui nécessite des moyens financiers et humains. C'est de ce service public de proximité que les Pontois ont besoin, il ne faut pas le négliger au profit des « grands projets » d'affichage.

Présidente : Simone Torres

GRUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

2017 aura été une année électorale chargée avec la présidentielle, les législatives et les sénatoriales. 2018 permettra alors de retrouver une certaine sérénité et de se concentrer à nouveau sur les problématiques locales. Outre les travaux qui continuent sur la ville, cette nouvelle année constituera un tournant majeur en termes de rythmes scolaires. Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, la municipalité s'est finalement résolue à ouvrir la discussion sur un éventuel retour à la semaine de quatre jours. Pour notre groupe, le bien-être des enfants doit primer sur les aspects budgétaires. Et cette question doit évidemment être débattue avec les familles qui sont les premières concernées par cette problématique.

Sur ce sujet comme sur bien d'autres, n'hésitez pas à nous contacter par mail à cette adresse : pdclechange@gmail.com
Pour finir, nous tenions à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente année et à vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé !

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclair.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV) 1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie. RDV au 04 76 29 80 62.
- ARCHITECTE-CONSEIL Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme. RDV au 04 76 29 80 55.
- ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH) Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin. RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque. RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité. Mardi de 9h à 11h30, au CCAS. RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie. RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL) 04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

Meilleurs
Voeux
2018

CÉRÉMONIE DES VOEUX
MERCREDI 17 JANVIER 2018
À 18H30 AU FOYER MUNICIPAL